

COMMUNIQUÉ CFTC

ANNONCES D'EMMANUEL MACRON : LA CFTC SALUE DES MESURES IMMÉDIATES ET CONCRÈTES

LA CFTC DEMANDAIT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE CALMER LA GRONDE DANS LE PAYS, AFIN D'OUVRIRE UN DIALOGUE PERMETTANT DE REPENSER UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL. EN ANNONÇANT DES MESURES IMMÉDIATES POUR LE POUVOIR D'ACHAT EMMANUEL MACRON SEMBLE AVOIR ENTENDU LES FRANÇAIS.

La CFTC demandait avant tout des mesures pour le pouvoir d'achat via une hausse des salaires. Elle ne peut que se satisfaire de la volonté affichée d'augmenter les revenus des travailleurs payés au SMIC de 100€ par mois au moyen d'une augmentation de la prime d'activité. Si les sources de financement doivent encore être précisées, beaucoup de nos concitoyens aujourd'hui éligibles à cette prime devraient voir dès 2019 leur pouvoir d'achat substantiellement amélioré.

L'autre revendication portée par la CFTC concernait l'annulation de la hausse de la CSG pour les retraités. La CFTC a été entendue, puisque le Président de la République l'a annoncée hier pour les retraités touchant moins de 2000€ pas mois.

Là encore, le gouvernement doit préciser dans les jours à venir à quel niveau de rémunération l'annulation de la hausse s'appliquera pour les retraités en couple.

L'Exécutif a également annoncé que les heures supplémentaires seraient défiscalisées (non intégrées au calcul de l'impôt sur le revenu) et « désocialisées » (exonérées de cotisations salariales). Cette mesure, à l'instar de la prime facultative de fin d'année, interroge sur la répartition des efforts de contribution pour l'ensemble des acteurs économiques. Ces mesures ont un coût dont le monde économique ne saurait s'exonérer ! chaque acteur devra prendre sa juste part par la négociation notamment.

Dans cette logique, la CFTC réitère sa demande aux organisations patronales ainsi qu'à l'État, en tant qu'employeur, de relancer la dynamique de négociation salariale avec à la clé des résultats plus significatifs que les habituels alignements sur l'inflation. Elle demande également aux branches de prendre le relai afin de compenser les entreprises réfractaires.

Cette position, la CFTC la portera tout au long du nouveau cycle de concertation, tant locales que nationales, qu'a dit vouloir ouvrir Emmanuel Macron. Une concertation inédite nous attend. Elle portera sur la fiscalité et les dépenses contraintes, sur les transitions numériques et écologiques, sur l'organisation des territoires ou encore les modalités de représentation de nos concitoyens.

Autant de sujets, autant de défis que La CFTC est prête à relever. Forte de son projet de nouveau contrat social, elle prendra toute sa part dans les débats à venir tant nationalement que localement.